

3.2.63 - ARTISANS : PASSER À LA FACTURATION ÉLECTRONIQUE (E-LEARNING)

Objectif général

Découvrez rapidement - seulement 30 minutes - les essentiels de la facturation électronique et identifiez ses impacts immédiats sur votre entreprise. Ce premier pas vous donnera les repères clés pour aborder sereinement la transition, avant de passer à la pratique et de paramétrer votre outil durant notre formation d'une journée dédiée.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Expliquer le cadre réglementaire et le calendrier de la réforme.
- Différencier les concepts de facturation électronique et transmission de données selon la nature de ses transactions
- Sélectionner le type d'outil numérique le plus adapté à son profil d'activité
- Planifier les premières étapes clés de la réorganisation administrative et financière de son entreprise pour anticiper la mise en conformité"

Prérequis

- Aucun

Les + de votre CMA

- Formation sur un outil spécialement conçu pour les indépendants
- Plateforme agréée
- Des astuces concrètes pour gagner du temps dans la gestion de l'entreprise !
- Une solution paramétrée en fonction de vos besoins en sortie de formation.

Modalité d'inscription

Inscription permanente auprès de votre CMA, accessible pour une durée de 30 jours, que vous pouvez suivre à votre rythme.

Vous pouvez revoir les modules sans modération !

Conçue par des experts CMA Formation sur la base de mises en situation dans l'artisanat, de fiches de synthèses et d'outils à personnaliser.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap, contactez votre référent handicap CMA.

Une question sur le contenu ? Votre tuteur CMA Formation vous suit sur toute la durée de votre formation. L'assistance technique est disponible depuis la plateforme de formation.

Distanciel asynchrone

Durée : 30min

Public : Chefs d'entreprise : Micro-entrepreneurs, entreprises individuelles, sociétés, Conjointes, Salariés, Demandeur d'emploi

Plages horaires : À votre rythme

Formateur.trice : Formation digitale tutorée

Effectif : Formation individuelle tutorée

Suivi et évaluation :

- Quiz d'évaluation des connaissances en entrée de formation
- Quiz d'auto évaluation à la fin de chaque séquence
- Quiz d'évaluation en fin de formation

Moyens et méthodes pédagogiques :

- Formation sur une plateforme e-learning dédiée, en mode responsive : www.eformation.artisanat.fr
- Formation digitale tutorée, vous aurez à disposition un tuteur pour vous accompagner dans la réalisation de votre formation, Suivi de la formation « à la carte » sur une période de 30j maximum
- Ingénierie pédagogique avec phases d'apprentissage séquencées (exercices, motion design, vidéo, quizz...).
- Traçabilité de la progression pédagogique : relevés de connexion, relevé des temps d'apprentissage, de la progression pédagogique et résultats des évaluations.
- Supports pédagogiques (livrets et documents) téléchargeables Remise d'une attestation de formation et de réussite (sous conditions)."

Séquence 1 :

Pourquoi la facturation électronique s'impose à votre entreprise ?

Matin

- Identifier les enjeux et le calendrier réglementaire
- Mesurer les risques et conséquences en cas de non-conformité
- Sélectionner les sources d'information fiables

Séquence 2 :

Anatomie d'une facture électronique conforme

Après-midi

- Identifier les règles de rédaction d'une facture = conforme
- Maîtriser le vocabulaire spécifique
- Distinguer biens et services

Séquence 3 :

Choisir les marchés adaptés à votre entreprise

Matin

- Comprendre le fonctionnement du circuit des factures
- Identifier les besoins liés aux outils de caisse et aux paiements
- Obtenir et utiliser les identifiants professionnels (SIREN...)

Séquence 4 :

Vos outils et vos partenaires : faire les bons choix

Après-midi

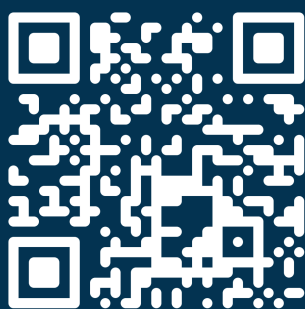
- Identifier les acteurs et solutions disponibles
- Vérifier la conformité des outils
- Choisir une plateforme adaptée aux caractéristiques de votre entreprise
- Identifier les coûts directs et indirects

Séquence 5 :

Check-up final : coûts, impacts et organisation

Matin

- Évaluer les impacts sur vos process internes
- Anticiper vos engagements contractuels
- Sécuriser votre mise en conformité



Pour plus d'informations

Partout présents

LA CHAMBRE

DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

formationcontinue04@cmar-paca.fr

HAUTES-ALPES

formationcontinue05@cmar-paca.fr

ALPES-MARITIMES

formationcontinue06@cmar-paca.fr

BOUCHES-DU-RHÔNE

formationcontinue13@cmar-paca.fr

VAR

formationcontinue83@cmar-paca.fr

VAUCLUSE

formationcontinue84@cmar-paca.fr

**CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR**

Direction Régionale Formation - 5 boulevard Pebre, 13008 Marseille
N° SIRET : 130.020.878.00240
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 93.13.15755.13 auprès du
préfet de région PACA

Notre centre de contact :

04 84 31 00 00 - contact@cmar-paca.fr

[Rdv sur \[cmar-paca.fr/catalogues-des-formations\]\(https://cmar-paca.fr/catalogues-des-formations\)](https://cmar-paca.fr/catalogues-des-formations)